



## BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

**AGENCE GUY HOQUET L'IMMOBILIER VILLEJUIF**  
88 rue Jean Jaurès  
94800 Villejuif  
[villejuif@guyhoquet.com](mailto:villejuif@guyhoquet.com)

### **HONORAIRES VENTE**

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux. »

<b>Prix du bien</b>	<b>Honoraires (TTC)</b>
Au-delà de 350 000 €	<b>5%</b>
De 250 001 € à 350 000 €	<b>6%</b>
De 200 001 € à 250 000 €	<b>7%</b>
De 150 001 € à 200 000 €	<b>8%</b>
De 0 € à 150 000 €	<b>9%</b>

### **HONORAIRES LOCATION**

*Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « ... » le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n° 2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier). »*

#### **HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE**

<b>Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail</b>	<b>12 € /M<sup>2</sup></b>
<b>Honoraires de réalisation d'état des lieux entré / sortie</b>	<b>3 € /M<sup>2</sup></b>

#### **HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU BAILLEUR**

<b>Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail</b>	<b>12 € /M<sup>2</sup></b>
<b>Honoraires de réalisation d'état des lieux entré / sortie</b>	<b>3 € /M<sup>2</sup></b>

### **HONORAIRES GESTION**

#### **HONORAIRES (TTC)**

<b>Prestations Standard</b>	<b>6.00 % du montant du loyer charges comprises</b>
<b>Prestations OK</b>	<b>7.20 % du montant du loyer charges comprises</b>
<b>Prestations OK +</b>	<b>9.60 % du montant du loyer charges comprises</b>
<b>Pack Premium</b>	<b>9.00 % du montant du loyer charges comprises</b>

La liste des prestations Standard, OK, Premium et OK + sont disponibles sur simple demande dans votre agence Guy Hoquet.

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA à 20%